

**DISTINCTION**  
**LORSQUE LES ARTISANS BRILLEN...  
LEURS SAVOIR-FAIRE SE DÉVOILENT**

**LES COMPÉTENCES DES  
ARTISANS DU BÂTIMENT  
SONT MISES EN LUMIÈRE  
PAR LA CAPEB RHÔNE-ALPES  
DANS UN CONCOURS DÉDIÉ.**

Par Myriam Denis

Avec les Trophées du patrimoine, mis en œuvre par la Capeb Rhône-Alpes (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), les artisans trouvent l'occasion de valoriser leurs savoir-faire, parfois méconnus, souvent assez exceptionnels. «*Les Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement fêtent leurs 13 ans d'excellence et de réalisations hors du commun, qui montrent une fois de plus combien les valeurs, le savoir-faire et les expertises de ces artisans contribuent activement à la préservation du patrimoine bâti ancien dans notre région*», précise la Capeb. Et dans l'Ain, deux entreprises ont pu être lauréates du concours, dont les prix ont été décernés vendredi 4 septembre : la menuiserie Moronnoz (Virieu-le-Petit) et Piron Charpente (Cras-sur-Reyssouze). La première, entreprise individuelle créée en 1979, fabrique et pose des menuiseries intérieures et extérieures. Pour les Trophées, elle a présenté un chantier élaboré à Culoz, où elle est intervenue en étroite collaboration avec un couvreur-zingueur, afin de remplacer une jacobine recouverte de zinc et un œil de bœuf à deux vantaux battants, sur une résidence secondaire datant du XIX<sup>e</sup> siècle.

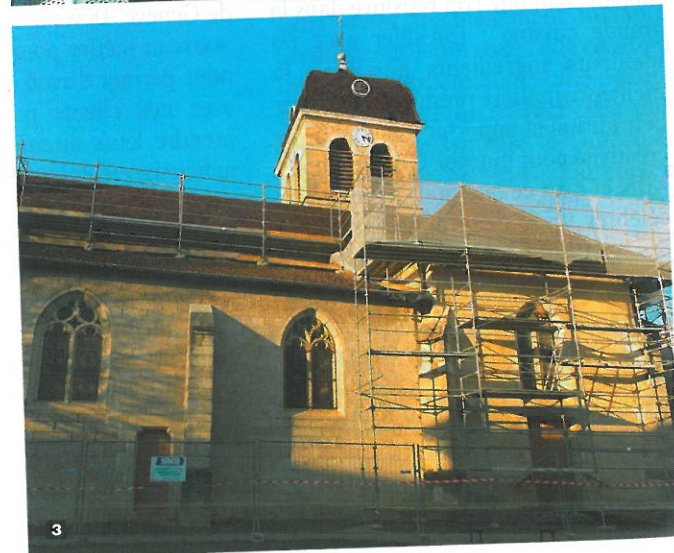
**GESTE TECHNIQUE**

La deuxième – récompensée par un accessit – Piron Charpente, est spécialisée en restauration du patrimoine et en ossatures bois (maisons, bâtiments publics...). Qualifiée Qualibat, elle a participé aux Trophées via un chantier effectué d'avril à juin 2014 : la restauration des toitures hautes de l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-

Jean-le-Vieux. «*Il s'agit de notre première église, sourit le dirigeant, Jérôme Piron. Nous avons présenté ce chantier qui nous paraissait revêtir un intérêt particulier, du point de vue technique et architectural, avec un superbe édifice qui s'inscrit dans le patrimoine local, autour d'Ambronay.*» Les tuiles, par exemple, ont nécessité un geste particulier. «*Il n'existe plus que deux tuileries semi-artisanales en France : les produits que nous avons utilisés pour ce chantier ne sont pas calibrés comme ceux que l'on trouve dans le commerce. La pose est assez technique.*»

**SAVOIR-FAIRE  
RECONNUS**

La Capeb récompense ainsi les connaissances, les compétences et le talents des artisans locaux, qui oeuvrent en matière de restauration de bâtiment et de respect de l'environnement. Et c'est bien cela, tout l'objectif des Trophées : valoriser ces entreprises artisanales qui concourent, par leurs savoir-faire spécifiques, à préserver le patrimoine local. D'ailleurs, l'événement a lieu, historiquement, en prélude aux Journées du Patrimoine et de l'environnement, qui se dérouleront cette année les 19 et 20 septembre... Elles auront d'ailleurs pour thème fédérateur «*Le patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle, une histoire d'avenir*». De quoi se donner des idées.



- 1 La toiture achevée, bel exemple de savoir-faire spécifique.
- 2 Un artisan à l'oeuvre.
- 3 la restauration des toitures hautes de l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-le-Vieux.